



Paris, le 8 juillet 2012,

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 23 juin 2012

L'assemblée générale a été convoquée par courrier ou courriel en date du 8 juin 2012, s'est tenue au Théâtre du Mouvement à Montreuil et a été présidée par Arnaud Degioanni, président de l'association.

À la date de l'assemblée, l'association comptait 171 adhérents et 5 membres d'honneur. 123 personnes étaient présentes ou représentées, soit 71,93 % des membres actifs. Le quorum requis – selon l'article 16 des statuts – étant d'un tiers des membres actifs, la séance a été ouverte à 16h30 par le président.

Notre professeur, Robert Germanski, assistait à cette assemblée générale en tant que simple observateur et, n'étant pas adhérent de l'association, ne disposait pas d'un droit de vote.

I.	Rapport moral du président :	4
a.	Une année d'attentes :	4
i.	Le prix des bals :	4
ii.	La musique et les vidéos	5
iii.	Acceptation au sein de Carnet de Bals	7
iv.	Vous et Carnet de Bals	8
b.	Une année de cours :	8
i.	Le cours « Variations » de Robert	9
ii.	Le « Laboratoire »	9
iii.	Le cours « Académique » d'Irène	10
iv.	Le cours « Débutants » de Céline	10

v.	Les cours en chiffres.....	10
c.	Partenariat avec Arts et Mouvement.....	11
d.	Les Pratiques.....	11
e.	Le Net.....	12
f.	Des communications.....	12
g.	Du travail administratif et de la reconnaissance	13
i.	Déclarations, GUSO et Mairie	13
ii.	Le Comité International de la Danse de l'UNESCO	13
iii.	L'intérêt général.....	13
iv.	Rédaction du Règlement intérieur	14
h.	Lundi de l'impératrice	15
i.	Les Projets de l'année	15
i.	Animations.....	15
ii.	Stages.....	16
	Jitka Bonusova et Nicole Arnoux	16
	Richard Powers et Marie Dauvois	17
	Patrick Nollio et Divertissement.....	17
	Cécile Laye et Chestnut	17
iii.	L'orchestre Bal Mus'Art.....	17
iv.	Les Bals et Sorties.....	18
	Journée du Patrimoine au château de Breteuil.....	18
	Grand Bal d'Hiver au Palais Brongniart	18
	Grand Bal de Pâques « 1912 »	19
	Grand Bal de Printemps au château de Pierrefonds	20
II.	Quitus Moral.....	20
IV.	Bilan Comptable.....	21
V.	Quitus Financier	23
VI.	Questions émises par les adhérents	23
VII.	Démission du conseil d'administration élu le 25 juin 2011	24
VIII.	Présentation des nouvelles candidatures	26
IX.	Présentation des projets pour la saison 2012-2013.....	26
1.	Les Cours.....	27
2.	Les Pratiques.....	28

3.	Les Stages.....	28
i.	Jitka Bonusova et Jan Pumpr.....	28
ii.	Richard Powers et Mirage Marrou	28
iii.	Stages I ^{er} Empire.....	28
iv.	Divertissement	29
4.	Le Stage international de Paris 2012	29
5.	Les Lundis de l'Impératrice	29
6.	Les Partenariats.....	29
7.	L'Intérêt général.....	30
8.	La Journée du patrimoine	30
9.	Le Grand Bal d'Hiver	31
10.	Le Bal du nouvel An.....	32
11.	Le Grand Bal de Pâques.....	32
12.	Le Grand Bal de Printemps.....	33
13.	Organisation d'un spectacle et concours	33
X.	Election du nouveau conseil d'administration	34
XI.	Election du bureau au sein du conseil d'administration	34



I. Rapport moral du président :

Arnaud Degioanni a commenté les principales réalisations de la saison 2011-2012 :

- une année de transition :

Comme lors de la saison précédente, cette année a été une année de transition. Nous avons dû faire face au départ de madame Yvonne Vart qui enseignait depuis plus de 20 ans au sein de l'association, à la réorganisation des cours et à un renouvellement important du conseil d'administration.

Le président tient à remercier les adhérents d'avoir été présents dans cette période mouvementée. Les adhérents ont encouragé et appuyé l'arrivée de nouveaux professeurs et ont aidé le conseil d'administration à trouver de nouvelles salles et à organiser l'année.

- une année de reconstruction et de nouveautés

La plus grande nouveauté de cette saison restera l'arrivée de nouveaux professeurs : mesdemoiselles Irène Feste et Céline Perron d'Arc et monsieur Robert Germanski,

La création de l'Atelier, une plage horaire de travail permettant d'aborder des nouvelles chorégraphies non encore dans le répertoire

Une démultiplication des activités, des cours, des stages, des bals et des animations.

- une année de projets (bal du Palais Brongniart, thème 1912, bal de Pierrefonds, stage international...)

Le Bal transatlantique du Palais Brongniart (1861)

Le Bal 1912 de la Péniche « le Boréas »

Le Bal de Pierrefonds (1882) qui a remplacé le bal du château de Ferrières, vendu cette année.

Le Stage international de Paris 2012, organisé conjointement avec ZigZagSteps, qui se déroulera du 19 au 24 août 2012.

- mais aussi une année d'attentes...

a. Une année d'attentes :

i. Le prix des bals :

La question du prix des Bals est un point sur lequel le conseil d'administration de Carnet de Bals tient à communiquer :

- Cette année le nombre d'adhérents a diminué. Il est même à noter que certains participants aux bals ont coché systématiquement la case « non adhérent » et ont payé plein tarif bien que participant à tous les bals de l'année ; ces derniers ont souvent précisé que, bien qu'ayant voté l'an dernier pour le conseil actuel, ils préféreraient attendre la pérennisation du « nouveau Carnet de Bals » avant d'adhérer. Le nombre de participants aux activités récurrentes des adhérents (cours, stages..) a donc diminué. Or ces activités récurrentes sont celles qui financent les bals, puisqu'il est important de souligner que le prix d'un bal de Carnet de Bals est bien inférieur au

coût réel du bal. Les activités récurrentes de l'association qui permettent le financement des bals, ayant été moins suivies, le prix des bals a dû être augmenté afin de limiter les déficits. Carnet de Bals a financé chaque bal à hauteur de 4000 euros en moyenne.

Le conseil d'administration a pleinement conscience de cette hausse qu'il regrette. Mais les coûts de salle à Paris sont de plus en plus élevés à cause de la pression immobilière et il sera de plus en plus difficile d'envisager un bal « pas cher » dans la capitale. C'est fort de ce constat que la décision a été prise qu'aucun bal de la saison 2012-2013 n'aurait lieu dans Paris, en attendant de trouver de nouvelles sources de financement (l'augmentation du nombre d'adhérents grâce à la réputation de nos bals et l'obtention de la reconnaissance d'intérêt général qui pourrait nous permettre de prétendre au mécénat). Le conseil a fortement intégré ce problème de prix des bals et y travaille activement.

Pour information, les deux coûts les plus importants d'un bal sont :

- La location de la salle
- Le traiteur.

Le conseil d'administration profite de ce point pour remercier infiniment Nicolas Fermeaux qui, outre sa disponibilité et sa gentillesse, a su offrir la plus haute qualité de service et de prestation que l'association ait connue et a été le seul traiteur à répondre à nos attentes de reconstitution et d'exigence. Un grand merci !

A ces deux importants postes doivent s'ajouter d'autres coûts non négligeables : les frais de la location d'un revêtement de sol, les animations, les assurances, l'orchestre... Tous ces frais sont partagés par le nombre des participants.

L'excellente nouvelle de cette année est la progression constante du nombre d'inscrits aux bals. Nous espérons que le programme de l'année prochaine continuera à attirer de plus en plus de monde.

Cependant, même si le nombre d'inscriptions augmente et s'ajoute aux efforts du conseil d'administration, nous ne pourrions jamais revenir à des bals à 70 ou 80 euros sans que la salle ou le traiteur ne nous soit offert.

ii. La musique et les vidéos

Un autre point pris en compte par le conseil d'administration et non encore résolu est celui de la musique et des vidéos. En effet, nous avons bien conscience du besoin de matériel pédagogique pour réviser et travailler les chorégraphies, c'est d'ailleurs en ce sens qu'un soin tout particulier a été porté à la rédaction des plaquettes chorégraphiques.

Si Carnet de Bals devait donner la musique et les chorégraphies, l'association se retrouverait face à un premier problème d'ordre légal : les droits d'auteur et d'interprète. Nous devons rémunérer au moins l'orchestre.

Malheureusement les coûts de reconstitution et d'enregistrement sont encore plus élevés que les frais de dépassement d'un bal. Et pourtant, reconstituer de nouvelles chorégraphies est une nécessité

absolue pour maintenir l'intérêt des danseurs les plus avancés. Ce sont les chorégraphies nouvelles qui font la valeur de Carnet de Bals : ces musiques donnent envie aux adhérents de revenir et d'approfondir leur connaissance des danses.

L'accord entre Carnet de Bals et l'orchestre Bal Mus'Art permet la mise en place d'un travail de fond sur les partitions proposées par l'association.

Reconstituer une chorégraphie :

- C'est avant tout un travail de recherche, il faut trouver le manuscrit qui suscitera l'intérêt ou sera en adéquation avec un thème de bal.
- Il faut ensuite retranscrire la théorie sur la partition et produire les plaquettes chorégraphiques. Ces étapes sont encore de l'ordre du bénévolat.
- Il faut faire enregistrer une version de travail au piano, afin d'essayer les tempos et générer un support pédagogique pour les cours.
- Après cela, il faut faire arranger la musique, car la chorégraphie n'est souvent donnée que pour piano seul, pour la formation musicale choisie. Notre choix s'est jusqu'à présent tourné sur le quintette Bal Mus'Art.
- Cet arrangement doit être travaillé, essayé, répété, repris par l'orchestre. Nous jumelons souvent ce travail avec un préparatif de bal, afin de réduire les coûts et entrer en possession d'une version de travail orchestrée.
- Il faut enfin faire enregistrer l'orchestre et graver les CDs. Cette étape est la plus coûteuse.

Au final, sans compter le coût du bénévolat, un CD revient entre 6000 et 7000 euros.

En estimant qu'un CD à la vente pourrait être facturé 20 euros, il faut donc prévoir de vendre entre 300 et 350 CDs. Nous avons l'expérience du CD Saison des Bals - Second Empire et nous savons que nous ne pourrions réellement en vendre que 150. Il est donc impossible d'amortir ces supports pédagogiques par leur vente.

Il faut alors imaginer que nous les vendions à perte avec la conviction que les personnes souhaitant apprendre ces nouvelles chorégraphies viendront à Carnet de Bals suivre les cours et les stages. Or, nous savons toujours d'expérience, et principalement grâce au concours de quadrilles qui avait eu lieu à la Ferté-Saint-Aubin, que beaucoup de groupes de danse achètent un seul disque pour tout un groupe et travaillent les chorégraphies à partir des fascicules. Il est donc impossible d'amortir les enregistrements par ce biais ; pis encore, Carnet de Bals s'appauvrit alors afin d'enrichir chorégraphiquement d'autres groupes qui ne jouent pas le jeu de l'investissement.

Il nous a donc fallu nous rendre à l'évidence que le seul moyen de financement d'une musique et donc d'une nouvelle chorégraphie reste, comme pour les bals, l'activité récurrente : les cours et les stages. Ce constat fait, il a malheureusement été logique de conclure que Carnet de Bals ne pouvait vendre et diffuser ses musiques ou vidéos qu'à partir d'un certain temps d'utilisation pour son propre compte en cours et en stage.

Pourtant Carnet de Bals propose déjà des prix de stage inférieurs au marché de la danse même lorsqu'il y a des frais de déplacement d'un professeur étranger. Tout cela est fait à partir d'estimations permettant de dégager des marges minimales afin que toutes les personnes intéressées puissent y participer. Si bien que si nous faisons payer par l'association les pains au chocolat du matin des stages ou des cours des dimanches matins, la quasi-totalité des marges serait absorbée. Les bénéfices d'un stage de révision à 10 ou 15 euros sont intégralement investis dans le bal suivant.

Reste donc le problème des révisions entre chaque cours. Comme il est impossible de diffuser les musiques et vidéos des nouvelles chorégraphies, le conseil d'administration se doit de trouver une solution pour fournir un support pédagogique aux révisions.

Le conseil d'administration s'engage à porter ce point lors de la saison 2012-2013 comme une priorité, sachant que la solution qui semble s'imposer serait de mettre des vidéos en ligne sur la partie adhérente du site internet pour des périodes définies avec un système sécurisé.

Une autre possibilité aurait pu être de s'associer avec toutes les autres associations de danses XIX^e pour produire le CD. Cependant Carnet de Bals étant la plus importante de ces associations, et ses finances ne permettant pas de produire un tel CD, il y a de très fortes chances qu'aucun autre groupe n'ait envie de retenter l'aventure du précédent CD.

Enfin, le président présente ses excuses aux personnes qui auraient pu prendre pour elles ses demandes de ne pas filmer durant les cours, les bals et les représentations. Ce n'est pas dans un but de contrôler et de limiter la liberté des adhérents à l'intérieur de l'association. Il s'agit uniquement de protéger l'association et les fonds qu'elle investit pour son fonctionnement.

Le conseil ne souhaite pas agir en agent de censure ou en police punitive sur ces questions, mais souhaite tout de même rappeler qu'il s'agit de l'intérêt et de la survie de l'association.

Le président par ailleurs regrette que son intervention lors du Bal de Pierrefonds ait été interprétée comme une interdiction lorsqu'il a demandé à une personne en train de prendre en vidéo le Mazur de Robert de prendre la place d'une danseuse blessée.

iii. Acceptation au sein de Carnet de Bals

Depuis 2 ans, Carnet de Bals assure un fonctionnement ouvert et totalement transparent, c'est ainsi que notre association doit fonctionner, et c'est ainsi que les démarches administratives de reconnaissance et d'agrément imposent et imposeront que nous fonctionnions. De plus, le conseil d'administration travaille continuellement afin d'assurer des prix accessibles à tous, ainsi lorsqu'une personne décide de participer à une activité, cette dernière s'engage à régler le prix demandé, quelque dérisoire qu'il soit. Ainsi par exemple, le conseil d'administration ne peut-il comprendre qu'une personne participe à un Lundi et refuse de payer sa participation de 8 ou 10 euros ou qu'une adhésion ne soit pas acquittée alors que l'année et les activités ont commencé. Pour le conseil d'administration, ces personnes n'ont pas compris l'esprit associatif en refusant de participer aux frais de l'association dans l'intérêt de la vie de l'association.

En ce sens, le président souhaite voir le prochain conseil d'administration mettre en place dans le Règlement intérieur un article assurant que le conseil d'administration puisse refuser l'adhésion d'une

personne n'ayant pas voulu dans le passé acquitter une activité suivie ou son adhésion. Aucune objection de l'assemblée n'est émise.

iv. Vous et Carnet de Bals

Le président est très heureux car à la différence des autres années, les bals ont été de plus en plus fréquentés par des personnes extérieures à Carnet de Bals, et même recommandés par des adhérents. Il se peut que la qualité des bals de cette saison ait participé à l'essor actuel de notre association, incitant les participants à faire connaître nos réjouissances à leur entourage. Avant cette année, il existait un doute selon lequel l'esprit de Carnet de Bals, bien qu'apprécié par ses adhérents, ne se propageait pas dans leur cercle privé ; les adhérents n'osant peut-être pas auparavant devenir l'ambassadeur privilégié de Carnet de Bals.

Le président a souhaité vivement remercier les adhérents qui ont été les ambassadeurs de l'association auprès de leur entourage. En effet, ces actions ont été pour le conseil d'administration les meilleurs remerciements et marques de reconnaissance qu'il pouvait avoir.

De plus quand les adhérents vont en bal, ils sont vus et remarqués pour leurs efforts, pour leurs costumes, pour leurs danses et pour la joie de vivre qu'ils dégagent. Si un bal de Carnet de Bals est réussi et offre un véritable spectacle, ce n'est ni grâce au lieu, au traiteur ou à une animation, mais bien grâce aux efforts que chacun met dans sa participation, et en cela, l'association est extrêmement reconnaissante et extrêmement redevable à chacun des participants d'être la raison de la réussite d'un bal. Et en cela, à tous, merci de porter si haut la joie, la fierté et le contentement de faire partie de Carnet de Bals !

b. Une année de cours :

Comme les années précédentes, les cours étaient au nombre de 9 et les pratiques au nombre de 7. Notre association est composée de 171 adhérents dont 72 inscrits en cours selon la classification suivante :

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Adhérents	200	284	171
Participants cours	114	101	72
Cours débutants	17	29	15
Cours académique	41	26	26
Cours labo	24	22	10
Cours variations	32	24	21
Participants pratique	45	55	49

Ainsi, peut-on constater que le départ du professeur historique de Carnet de Bals a occasionné la chute de près du tiers des adhérents. Il est important de noter que la grande majorité des personnes n'ayant pas renouvelé leur adhésion ont précisé être contents pour Carnet de Bals de ce départ mais qu'ils préféreraient patienter avant d'adhérer. Si bien qu'il n'a pas été étonnant de voir ces personnes s'inscrire aux trois bals de la saison en cochant volontairement la case « non-adhérent » et de régler le tarif fort systématiquement. Cependant, cette baisse d'adhérent a influé sur le nombre de participants en cours, qui est rappelons-le, l'activité récurrente et donc la base du financement des bals.

Enfin, le départ du professeur historique a provoqué le renouvellement complet de l'équipe pédagogique en début d'année.

i. Le cours « Variations » de Robert



Les participants y ont appris des nouvelles danses qui n'étaient jusques là pas présentes au programme de Carnet de Bal : la polonaise et le mazur. Notre professeur y enseigna la manière de danser, la posture, le posé, l'attitude à adopter pour interpréter ces danses de caractère. Par souci de compréhension et de clarté, ce cours fut nommée « cours Variations » par opposition aux cours historiques de Carnet de Bals.

Une démonstration du mazur a été présentée lors du Grand Bal de Printemps au château de Pierrefonds.

L'année prochaine, Robert reprendra le mazur sur une musique du Second Empire, certainement la mazurka de Copellia.

ii. Le « Laboratoire »

Le « Laboratoire » n'était pas prévu en début de saison 2011-2012. En effet, lors de la création du cours « Variations », le conseil d'administration n'avait certainement pas suffisamment communiqué par manque de temps sur le fait que ce cours allait sortir des sentiers battus historiques de Carnet de Bals. Le « Laboratoire » a été proposé aux élèves du cours « Variations », qui ne se reconnaissaient pas dans ce nouvel enseignement.

Or, ces élèves connaissant déjà le répertoire de Carnet de Bals, un programme « sur mesure » a été proposé. Le conseil d'administration leur a proposé, en remplacement de leur cours « Variations », une plage horaire pour approfondir des chorégraphies, choisies démocratiquement par les participants eux-mêmes.

Les participants au « Laboratoire » étaient particulièrement motivés, si bien qu'ils connaissaient parfaitement les chorégraphies au programme, et qu'un véritable travail d'approfondissement a été possible.

Le conseil d'administration souhaite reconduire le « Laboratoire » la saison prochaine, sur le même principe : une dizaine de danses sera proposée aux participants afin qu'ils puissent en élire cinq qui constitueront le programme de cette nouvelle saison.

iii. Le cours « Académique » d'Irène

Lors de l'annonce du départ du professeur historique, le président de l'association lui a proposé dès la fin de la précédente Assemblée Générale de revenir sur sa décision en précisant qu'aucun choix de nouveau professeur ne serait fait avant le 15 juillet 2011. Quelques jours après, le conseil d'administration reçut un mél de démission. Une réponse a été faite en précisant que le délai du 15 juillet serait tenu et que même après cette date, le conseil d'administration resterait à sa disposition pour étudier toute proposition pour la saison 2011-2012. Cette proposition est restée sans réponse.



Le 15 juillet, le nom d'Irène nous est apparu comme une évidence pour reprendre une partie de l'enseignement et de la pédagogie de Carnet de Bals. Le cours d'Irène fut nommé cours « Académique », que nous souhaitions être le lieu de l'enseignement des chorégraphies exactes de Carnet de Bals, un cours pour y apprendre le geste « juste », la rigueur de la danse (la position du pied, le mouvement de la main). Le programme de la saison 2011-2012 pour le cours « Académique » était la gigue française des salons et le quadrille du Prince Impérial. Malgré une excellente ambiance en cours et une très bonne pédagogie, la gigue française des salons n'a pas été parachevée.

Le souhait du conseil d'administration étant d'organiser un bal « Premier Empire-Restauration », les cours nécessaires à ce bal seront confiés à Irène afin de profiter pleinement de son domaine d'expertise.

iv. Le cours « Débutants » de Céline



Le cours de Céline a rencontré son public et nous comptons le conserver en l'état l'année prochaine.

Céline représente la continuité et le tronc de l'enseignement historique de Carnet de Bals.

v. Les cours en chiffres

Les cours « Laboratoire » et « Académique » sont parfaitement équilibrés en termes de parité hommes/femmes. Il y a eu une dame de plus au cours « Débutants » et trois au cours « Variations », soit une présence de 53 % de dames parmi les participants aux cours.

Neuf personnes ont bénéficié du tarif moins de 30 ans (3 hommes et 6 femmes).

Total	
Danseuses	34
Danseurs	38
Total	72
% de danseuses	52,78 %

Débutant		Danseurs	7
		Danseuses	8
		Total	15
		% de danseuses	53,33 %

Cours académique		Danseurs	13
		Danseuses	13
		Total	26
		% de danseuses	50 %

Cours Labo		Danseurs	5
		Danseuses	5
		Total	10
		% de danseuses	50 %

Confirmé		Danseurs	9
		Danseuses	12
		Total	21
		% de danseuses	57,14 %

c. Partenariat avec Arts et Mouvement



Arts et Mouvement

Pour la troisième année consécutive Carnet de Bals a conclu avec Arts et Mouvement un protocole transactionnel pour la saison 2012-2013.

Ce partenariat nous permet de bénéficier de l'expérience et de l'expertise de cette association-mère de Carnet de Bals, mais surtout de Michelle Nadal, sa présidente, sans qui la reconstitution du XIX^e n'aurait jamais eu une telle ampleur.

De plus, c'est grâce à Arts et Mouvement que nous pouvons bénéficier de la salle Buffault pour nos cours.

Enfin, c'est également grâce à Arts et Mouvement et à l'action de Nicole Arnoux que Carnet de Bals peut bénéficier de l'enseignement de Jan et Jitka.

Ainsi Carnet de Bals ne sera-t-elle jamais suffisamment reconnaissante à Michelle Nadal, à Nicole Arnoux et à Arts et Mouvement.

d. Les Pratiques

L'effectif des pratiques est resté stable depuis sa création, avec une participation qui varie au cours de l'après-midi puisque le principe de la pratique est d'avoir une complexité croissante tout au long de l'après-midi. Les pratiques ont principalement eu lieu au Théâtre du Mouvement afin d'assurer un coût minimal.

Pratiques		Danseurs	26
		Danseuses	23
		Total	49
		% de danseuses	56,94 %

	Total	Débutant	Cours acadé	Labo	Variations
Danseuses	23	4	13	2	9
Danseurs	26	1	13	2	5
Total	49	5	26	4	14

e. Le Net



Internet nous a, cette saison encore, apporté de nouveaux jeunes adhérents.

La refonte du site internet a continué cette saison mais n'est toujours pas achevée, particulièrement au niveau du multi-langue.

De plus, Le groupe fermé du réseau social Facebook de Carnet de Bals est passé de 119 à 158 membres au cours de cette saison, et s'est vu renforcé par une page ouverte Facebook de Carnet de Bals qui compte, pour sa part, 104 personnes.



f. Des communications

Le conseil souhaite tout d'abord s'excuser pour le retard d'envoi de la plaquette historique de Pierrefonds.

Un important travail a été fourni tout au long de l'année afin de produire un ensemble de plaquettes (historiques, de mode et de communication) que nous espérons pérenniser avec les saisons.



g. Du travail administratif et de la reconnaissance

i. Déclarations, GUSO et Mairie

Carnet de Bals a continué sa mise à niveau administrative avec la mairie et la préfecture de Paris.

Carnet de Bals a fait sa première déclaration d'impôts ! (Même si elle n'a déclaré aucun revenu en sa qualité d'association).

Nous nous sommes aussi mis en conformité avec le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel et y avons désormais un compte employeur.

De nombreuses démarches ont été entamées cette année auprès de la mairie de Paris et de SIMPA pour obtenir des salles de répétition. Même si Carnet de Bals existe depuis 22 ans, aucune démarche n'avait été encore faite, ce qui nous fait que nous sommes considérés comme une nouvelle association auprès des services municipaux. La procédure sera donc encore longue.

ii. Le Comité International de la Danse de l'UNESCO

Comme annoncé lors du Bal du Palais Brongniart, Carnet de Bals est désormais membre du Comité International de la Danse. Reconnu par l'UNESCO et les gouvernements nationaux en tant que représentant de l'art de la danse au plus haut niveau, le Conseil International de la Danse, CID, est une organisation non gouvernementale fondée en 1973 à l'UNESCO, où se trouve son siège. Il constitue le forum mondial vers lequel convergent toutes les organisations internationales de la danse. Ce conseil nous offre de nombreuses possibilités telles que la participation à des festivals internationaux ou à des concours, d'être informés et aidés dans différentes démarches, de bénéficier du soutien du Conseil National de l'UNESCO, etc.



iii. L'intérêt général

Carnet de Bals a déposé un dossier de demande de reconnaissance d'intérêt général en novembre 2011 et nous espérons vivement avoir une réponse positive pour Juillet 2012.

Cette reconnaissance, dont sont garants les services fiscaux, confirme que :

- la nature de nos activités, le public qu'elles touchent et nos grilles tarifaires répondent et correspondent à un besoin populaire
- la gestion de notre association est désintéressée et républicaine
- les bénévoles présents au sein même de l'association ne retirent aucun avantage direct ou indirect de leurs fonctions

Ainsi le fonctionnement et la gestion de Carnet de Bals seraient-ils connus et manifestes et seraient à l'avenir contrôlés, puisque la reconnaissance d'intérêt général fait l'objet d'une mise en cause régulière par les services fiscaux.

L'instruction prenant beaucoup de temps, nous espérons pouvoir envoyer la nouvelle de la reconnaissance d'intérêt général à partir du 16 juillet 2012.

Les principaux avantages à être une association d'intérêt général sont les suivants :

- une reconnaissance nationale de notre activité,
- un contrôle de notre gestion,
- l'obtention du régime du mécénat.

iv. Rédaction du Règlement intérieur

Les modifications du Règlement intérieur pour la saison 2011-2012 ont été les suivantes :

1, Généralités

1.2 Les droits d'inscription à l'association sont valables pour tout l'exercice en cours, allant du 1er septembre au 31 août.

2 Assemblées générales

2.1 Pour voter aux assemblées générales, les membres actifs doivent compter 6 mois échus de présence dans l'association.

2.2 Les candidatures à l'élection du conseil d'administration doivent parvenir au siège de l'association au plus tard 15 jours avant la tenue de l'assemblée générale, par courrier électronique, lettre simple ou lettre recommandée.

3 Le Conseil d'Administration :

3.4 Mlle Monique Prévot, ancienne secrétaire de notre association est membre d'honneur de Carnet de Bals à compter du 1^{er} septembre 2011.

3.5 Mlle Christiane Guérin, ancienne conseillère d'administration de notre association est membre d'honneur de Carnets de Bal à compter du 1^{er} septembre 2011.

3.6 Les membres d'honneur de Carnet de Bals bénéficient d'une invitation gracieuse aux grands bals de l'association.

3.7 Les membres d'honneur bénéficient de la gratuité de l'adhésion à l'association et ne sont pas de fait des membres actifs, cependant, à l'exclusion du droit de vote aux assemblées générales, ils bénéficient des mêmes droits que les adhérents.

3.8 Les membres d'honneur peuvent choisir d'acquitter leur cotisation annuelle et regagnent ainsi le droit de vote aux assemblées.

5 Les cours de danses :

5.2 La qualité d'adhérent de l'association est requise pour s'inscrire aux cours.

8 L'Atelier

8.1 L'Atelier est une plage horaire, regroupant tous les niveaux selon le principe de la libre participation des adhérents. Les droits d'inscription seront réglés à la séance pour permettre à chacun de venir à son rythme.

8.2 Le programme de l'Atelier ne sera pas assujéti au répertoire des cours afin de pouvoir aborder des chorégraphies plus spéciales ou originales.

9 Groupe de démonstration :

9.1 Aucun groupe de démonstration n'est permanent.

9.2 Pour répondre aux besoins des démonstrations que Carnet de Bals est amenée à faire, des participants pourront être sélectionnés au cas par cas par le conseil d'administration, en vue de répéter un programme défini en fonction de l'événement.

10 Séquences vidéo

10.1 Pour des questions d'ordre juridique, la prise de séquences vidéo, même destinées à un usage personnel, n'est pas autorisée pendant les cours de danse, les stages et les pratiques sauf par permission spéciale du président, assortie de l'agrément du professeur.

h. Lundi de l'impératrice

Cinq Lundis de l'Impératrice ont été organisés cette année. Nous nous excusons encore une fois de les avoir faits au Théâtre du Mouvement. Mais, comme nous l'avons déjà abordé, le Théâtre du Mouvement est le seul endroit où nous pouvons nous réunir à 22 euros de l'heure afin de maintenir un tarif à 8 euros le Lundi.

Actuellement, Carnet de Bals est en négociation pour avoir une salle pour les Lundis de l'Impératrice.



i. Les Projets de l'année

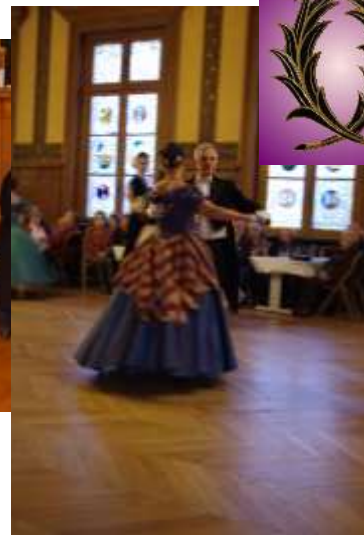
i. Animations

Cette saison a porté 3 grands projets d'animation :

- Au Musée de Montmartre nous avons reconstitué le Moulin de la Galette pour une publicité japonaise avec une rémunération de 1000€.



- Grâce à Madame Aline Boissel, nous avons eu la chance d'exécuter une prestation pour l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques.



- Prestation avec l'orchestre Bal Mus'art, pour les Rencontres de Violon traditionnel d'Ile-de-France.



Le président a évoqué le fait que Michelle Nadal a souvent la gentillesse d'organiser des soirées vidéo des bals qu'elle a faits dans le passé. La question se pose d'en faire de même.

ii. Stages

Plusieurs professeurs extérieurs sont venus animer des stages dans notre association afin d'enrichir notre répertoire. Tous les stages ont été suivis avec engouement. Les adhérents y apprennent ainsi de nouvelles techniques ou de nouvelles chorégraphies.

Il est important de faire en sorte que ceux qui ont recréé ou reconstitué ces chorégraphies puissent les enseigner eux-mêmes en stages, l'apprentissage est alors plus précis et le travail du chercheur reconnu.

Jitka Bonusova et Nicole Arnoux

Grâce à la gentillesse et au travail de Nicole, nous eûmes encore la chance cette année de profiter de l'enseignement de l'école Dvorana de Prague.

Jitka Bonusova nous a enseigné :

- le Quadrille Béséda de Silésie
- la valse Eugène Onéguine



Richard Powers et Marie Dauvois



Richard Powers de l'université de Stanford nous a apporté entre autres cette année :

- le Quadrille Mazurka russe
- le Quadrille Scottische

Patrick Nollio et Divertissement

Patrick Nollio et l'équipe de Divertissement ont animé cette année deux stages inoubliables :

- le Quadrille Cake-Walk
- le Quadrille Américain croisé



Cécile Laye et Chestnut



Cécile Laye nous a fait l'honneur d'un tout premier stage pour Carnet de Bals :

- Mr. Beveridge's Maggot



iii. L'orchestre Bal Mus'Art



Le partenariat avec l'orchestre Bal Mus'Art continue. Nous avons enregistré cette année le Quadrille de Menuet des Salons et le Quadrille Mazurka russe. L'orchestre Bal Mus'Art nous a accompagnés lors des Rencontres du Violon, mais surtout lors du Grand Bal de Printemps au château de Pierrefonds.



iv. Les Bals et Sorties

Journée du Patrimoine au château de Breteuil

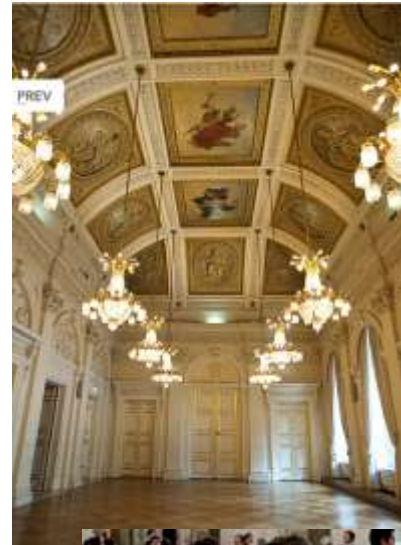
Cette saison, nous avons organisé deux journées au château de Breteuil, une pour les Journées du Patrimoine, sur le thème « La Belle au bois dormant » et une le 30 octobre dans l'orangerie.



La Journée du Patrimoine a regroupé près de 1200 visiteurs (1600 en 2010) sous la pluie.

Grand Bal d'Hiver au Palais Brongniart

Le Bal de Brongniart a réuni près de 80 personnes au sein du Palais Brongniart. Ce bal a vu plus de cavaliers que de danseuses, dans une ambiance 1861 pour l'introduction en bourse de la Compagnie Générale Transatlantique.



Grand Bal de Pâques « 1912 »

Le Bal de la péniche a regroupé près de 100 participants lors d'une croisière sur la Seine.



Grand Bal de Printemps au château de Pierrefonds

Le Grand Bal de Printemps a rassemblé 120 personnes dans la salle des Preuses sur un thème 1882.



II. Quitus Moral

Le rapport moral du président a été accepté à l'unanimité moins deux abstentions : madame Fanny Wilk et monsieur Edouard Galant.

III. Bilan Comptable

2011-2012 a été une année à tendance positive affaiblie par les reports de frais du bal de Fontainebleau.

Les postes « cours », « stages » et « pratiques », à savoir les activités récurrentes de l'association, sont bénéficiaires et ont dégagé un profit de 8050 €.

Au contraire, le poste « Bals » est fortement déficitaire. Les bals ont un coût variant – cette année – de 11 000 à 13 000 €, pour des recettes inférieures. La raison est que Carnet de Bals subventionne les bals (ici de l'ordre de 4000€, soit environ un tiers du budget) pour les rendre accessibles au plus grand nombre.

Le trésorier fait remarquer que ce constat suit le mode de fonctionnement normal d'une association, qui est de financer les activités exceptionnelles des bals (plus onéreuses) avec les activités récurrentes de l'association.

Arrêté au 17/06/2012

CHARGES	
Services	387,50 €
Assurance	344,04 €
Breteuil (Patrimoine)	440,00 €
AG 2011	446,10 €
CID	110,00 €
banque	27,62 €
divers	133,73 €
Frais des cours (salle Buffault+ professeurs)	5 428,27 €
Frais de location Théâtre du Mouvement	2 304,49 €
Frais de location Rigoles pour stage Powers	480,00 €
Frais de professeurs extérieurs à CdB	1 500,00 €
Frais du Bal d'Hiver	12 736,06 €
Frais du Bal de Pâques	12 426,00 €
Frais du Bal de Printemps	11 148,07 €
TOTAL CHARGES	47 911,88 €
RESULTAT	3 233,36 €
Frais supplémentaires du bal de Fontainebleau	7 841,60 €
RESULTAT	-1 722,20 €

PRODUITS	
Adhésions (171)	3 420,00 €
Intérêts livret	167,65 €
Prestations	1 000,00 €
Ventes	49,00 €
Dons	235,00 €
Produits des cours	7 737,50 €
Produits des pratiques	2 860,00 €
Produits des lundis	1 434,00 €
Produits des stages	4 251,00 €
Produits des ateliers	1 341,00 €
Produits du mercredi	140,00 €
Produits du Bal d'Hiver	8 825,88 €
Produits du Bal de Pâques	8 360,59 €
Produits du Bal de Printemps	11 323,62 €
TOTAL	51 145,24 €
Produits complémentaires de Fontainebleau	2 786,04 €
Produits de stages 2010-2011	100,00 €

Opérationnellement, l'association est bénéficiaire de 3 233,36 € sur les activités de l'année.

Les pertes de Fontainebleau constatées en dehors de l'exercice précédent occasionnent une perte de 5322,21 € entre l'arrêté de l'exercice précédent et celui de cette année.

	Arrêté n-1	Exercice n-1	mouvements	Fin exercice
CIC - Compte courant	4342,37	742,37	3597,49	4339,86
CIC - Compte sur livret	10915,21	10915,21	-4832,35	6082,86
CAISSE	1491,85	1491,85	-487,35	1004,5
TOTAL	16749,43	13149,43	-1722,21	11427,22

Cependant, à la fin de l'exercice, nous terminons avec un total de 11 427,22 € sur comptes et livret, par rapport aux 13 149,43 € constatés à la fin du précédent exercice.

Les pertes de l'exercice sont de 1722,21 €.

Arrêté au 17/05/2012

ACTIF				PASSIF			
	N-2	N-1	N		N-2	N-1	N
DISPONIBLE				RESULTATS			
CIC - Compte courant	6 223,55 €	4 342,37 €	4 339,86 €	Report de l'exercice précédent	4 739,35 €	11 170,72 €	13 149,43 €
CIC - Compte sur livret	4 794,22 €	10 915,21 €	6 082,86 €	Report de perte de l'exercice précédent			
CAISSE	152,95 €	1 491,85 €	1 004,50 €				
Créances Bal Fontainebleau		2 750,00 €		Résultat de l'année (arrêté au 17/06)	6 431,37 €	1 503,71 €	-1 722,21 €
Factures Bal Fontainebleau		-6 825,00 €					
TOTAL	11 170,72 €	16 749,43 €	11 427,22 €		11 170,72 €	12 674,43 €	11 427,22 €
Factures supplémentaires de Fontainebleau		-3 600,00 €					
TOTAL		13 149,43 €					

➔ Une question sur l'assurance est posée :

L'assurance couvre le lieu du bal et tous les participants du bal. Cependant, à titre personnel, l'assurance ne couvre pas l'action individuelle.

➔ Le contrôle des comptes :

Deux contrôleurs aux comptes ont eu la gentillesse de se proposer : Messieurs Francis Arkwright et Raphaël Séjourné. Les contrôleurs précisent qu'ils ont eu du mal à contrôler les comptes car le bilan n'était pas fini, le contrôle des comptes ayant eu lieu la semaine entre le dernier bal de l'année et l'assemblée générale, mais sont d'accord sur les pertes de 1722,21 euros. L'année précédente le bilan n'était également pas terminé, ce qui fait s'interroger sur la persistance de l'assemblée générale ordinaire en juin.

Les propositions faites par les contrôleurs pour améliorer la gestion des comptes sont :

- d'utiliser un logiciel de comptabilité plus simple à gérer qu'un tableur. Cependant un effort de présentation des comptes a été constaté.
- de présenter les recettes de caisse sur un journal de caisse, plus propre et plus organisé que les feuilles volantes utilisées. Ainsi, un journal de caisse sera mis en place à partir de cette année
- déterminer une date de clôture, qui permette de rentrer toutes les écritures, car cette année encore, le Stage international de Paris 2012 devrait perturber le prochain bilan.
- effectuer un bilan des comptes en cours d'année
- provisionner moins de déficits aux bals.

- prévoir le renouvellement du matériel sonore.

Les contrôleurs déclarent avoir pratiqué un audit par sondage plus serré que l'année dernière. La vérification a opposé les relevés bancaires versus le bilan.

De plus, une vérification par sondage des écritures des comptes a été effectuée. Les gros postes ont été vérifiés. Les comptes des bals ont été vérifiés. Les pertes déterminées furent de : 3910€ sur le bal au palais Brongniart, 4000€ pour le Bal de la Péniche, alors que le bal au château de Pierrefonds est équilibré.

Les comptes ont été jugés sincères et réguliers.

IV. Quitus Financier

Le quitus financier a été donné à l'unanimité.



V. Questions émises par les adhérents

- A propos des films réalisés lors des bals, l'importance de la transmission intergénérationnelle a été soulignée. Le coût d'un film reste important, cependant le conseil fera tout son possible pour financer une solution de prise de vue.
- Jean Marc Foisy a la gentillesse de faire don à l'association du paiement de ses cours, auxquels il savait ne pouvoir participer.
- L'agrément ministériel est une des reconnaissances les plus difficiles à obtenir et tout particulièrement l'agrément des sports. En effet, la danse XIX^e n'est toujours pas reconnue comme un sport.
- L'intérêt de la Fédération Française de Danse est d'obtenir une reconnaissance sportive pour la danse XIX^e, mais aussi de négocier une assurance moins chère, un traitement privilégié à la SACEM et un accès à de nouvelles salles de danse.
- Les photographies des bals sont disponibles à l'adresse <http://pics.onegatix.com/#page=albums>. Le conseil tient à renouveler tous ses remerciements à Anthony et O-Négatix pour leurs superbes photos.

VI. Démission du conseil d'administration élu le 25 juin 2011

Le conseil d'administration sortant était composé de 10 personnes :

- Président : Arnaud Degioanni
- Trésorier : Eric Burté
- Secrétaire administrative : Clémence Troesch
- Secrétaire de danse : Céline Perron d'Arc
- Conseiller d'administration : Mathilde Bartholin
- Conseiller d'administration : Annick Guezenec
- Conseiller d'administration : Elisabeth Rousselet
- Conseiller d'administration : Hélène Vanmalle
- Conseiller d'administration : Francis Arkwright
- Conseiller d'administration : Alexandre Emard

En effet, le conseil a vu la démission d'Audrey Marchais en début d'année, qui n'avait pas payé son adhésion et celle de Fanny Wilk, la veille du bal 1912, annoncé par mail, qui ne souhaitait plus associer son image à celle de Carnet de Bals.

Mathilde Bartolin et Hélène Vanmalle n'ont malheureusement pas souhaité renouveler leur mandat au sein du conseil d'administration pour l'année 2012-2013.

Le président a souhaité remercier infiniment Hélène Vanmalle, qui fut pendant 2 ans le premier soutien à l'association. Derrière chaque action entre 2010 et 2012, au moins une action d'Hélène permettait d'en améliorer la qualité, si elle n'en était pas elle-même à la source, comme pour les cartons d'invitation du bal de Pierrefonds ou le logo de Carnet de Bals.

Hélène nous assure qu'elle restera à la disposition de Carnet de Bals.

The logo for 'Carnet de Bals' is written in a large, elegant, red cursive script. The word 'Carnet' is on the top line, and 'de Bals' is on the bottom line, with the 'de' being smaller and more delicate. The overall style is classic and sophisticated.

VII. Présentation des nouvelles candidatures

- Mike Gilavert



Mike Gilavert est un nouvel adhérent de la saison 2011-2012. Carnet de Bals lui ayant fait découvrir une passion exceptionnelle pour la danse XIX^e, Mike a souhaité se mettre à son service.

- Michelle Girerd-Potin



Michelle Girerd-Potin a déjà rendu de très nombreux services à Carnet de Bals. Elle souhaiterait maintenant prendre part à la vie administrative de notre association.

- Danièle Pagny



Danièle Pagny est au côté de Carnet de Bals depuis de nombreuses années, durant lesquelles les services rendus ont été multiples. Par amitié, pour Carnet de Bals et pour son président, Danièle présente sa candidature.

VIII. Présentation des projets pour la saison 2012-2013

Les candidats sortants ont présentés, comme pour les deux saisons précédents un projet commun :

- Arnaud Degioanni,
- Clémence Troesch,
- Eric Burté,
- Francis Arkwright,
- Alexandre Emard,
- Annick Guezenc
- Céline Perron d'Arc,
- Elisabeth Rousselet,

Ces projets ont été élaborés avec l'aide et le travail d'Hélène Vanmalle.

1. Les Cours

Pour les cours beaucoup de nouveautés vont être mises en place :

- Carnet de Bals a toujours proposé 9 cours par an. Cet état de fait relevait de la volonté d'un professeur lyonnais, qui ne souhaitait pas venir plus souvent à Paris. Cette année, Carnet de Bals proposera pour la première fois 10 cours dans l'année !
- Le conseil d'administration souhaite recentrer l'apprentissage sur nos fondamentaux, Céline doit en ce sens mettre en place un cursus sur deux niveaux : débutant et avancé.
- La demande ayant été formulée maintes fois, Carnet de Bals mettra en place dès cette année la possibilité de s'inscrire à un cours supplémentaire à demi-tarif. Ainsi, chacun pourra-t-il avoir son cours principal, accompagné de tous les cours qu'il souhaitera (I^{er} Empire, Variations...) et ce, à demi-tarif.
- Le Laboratoire verra le jour officiellement, comme une plage horaire où seront enseignées les chorégraphies sélectionnées par les participants avancés.

Les cours devraient se présenter comme suit :

Cours débutants	le samedi	de 16h30 à 18h30	quadrille des Lanciers valse, polka valse du duc de Kent carillon de Dunkerque	Céline
Cours avancés	le dimanche	de 10h00 à 12h00	quadrille des Cinq Parties du monde la Turck la gangloviennne valse envers Mr Beveridge's Maggot	Céline
Cours 1er Empire	le dimanche	de 12h15 à 14h15	quadrille français montférine la monacco	Irène
Cours Variations	le samedi	de 18h45 à 20h45	mazur mazurka polonaise	Robert
L'Atelier	le dimanche	de 14h30 à 16h00	Selon les besoins de la saison	
Le Laboratoire	le dimanche	de 16h15 à 18h15	A choisir : quadrille du Transsaharien Mazurka de Spa Cotillon Mazurka quadrille universel quadrille américain croisé	Arnaud

2. Les Pratiques

La forme des pratiques restera la même.

3. Les Stages

De nombreux stages seront organisés cette année encore :

i. Jitka Bonusova et Jan Pumpr

<http://www.dvorana.cz/>



Jitka et Jan dirigent et sont les maîtres de danse de l'école Dvorana de Prague, en République Tchèque. Organisateurs dans toute l'Europe de stages de danses internationaux depuis 1985, Jitka et Jan sont des spécialistes de la danse XIX^e et tout particulièrement de ce qui en fut un des principaux courants, les danses tchèques, moraviennes et slovaques.

Grâce à Nicole Arnoux et à Arts et Mouvement, Jitka et Jan seront de retour à Paris les 19 et 20 janvier 2013 pour un prochain stage.

ii. Richard Powers et Mirage Marrou

<http://socialdance.stanford.edu>



Richard Powers est une des références mondiales de la danse XIX^e depuis 35 ans. Maître à danser mondialement connu, il tient la chair de danse de l'université de Stanford. Spécialiste incontestable du Ragtime et de la danse de salon du XIX^e siècle, il est le créateur en 1981 de l'expression « vintage dance ».

Avec l'aide de Marie Dauvois et d'Arts et Mouvement, Richard Powers sera de retour à Paris les 8 et 9 septembre pour le Quadrille Cancan et le Quadrille Mazurka russe.

iii. Stages I^{er} Empire

Ces stages ne sont pas encore organisés, mais des demandes ont été faites auprès de Cécile Laye de Chestnut et Dominique Lhotte. De plus amples informations vous seront données en début d'année.

iv. Divertissement



Patrick Nollio et Marc Nalet sont les spécialistes parisiens de la danse historique du Premier Empire aux années 40. Leur compagnie « Divertissement » regroupe douze artistes passionnés qui reproduisent avec précision et réalisme les danses les plus difficiles de l'époque romantique.

Patrick, Marc, assistés par Béatrice nous enseigneront les danses nécessaires pour les bals en Sicile...

4. Le Stage international de Paris 2012



En partenariat avec la Mairie du XV^e arrondissement de Paris, avec le château de Breteuil, le Palais du Luxembourg et Nicolas Fermeaux Réception, un Stage international sera organisé.



Nicolas Fermeaux
Réception



Pendant une semaine, du 19 au 24 août 2012, des cours et des bals seront organisés chaque jour à Paris, avec un programme couvrant tout le XIX^e siècle : Polka de Bohême, Valse « Morgen Blätter », Quadrilles (Lanciers valsé-Automobile- Passe-passe), Mazurka « la Viennoise », Quadrilles (Triplet polka-Triplet galop), Tango (« Buenos Aires », « Jardins persans »), Danses Ragtime et Années folles...

5. Les Lundis de l'Impératrice

Nous continuerons d'offrir un bal informel tous les deux mois.

6. Les Partenariats



Nous souhaitons renouveler notre partenariat avec Arts et Mouvement, sans qui nous ne ferions rien, et avec l'orchestre Bal Mus'Art, pour le quadrille Transsaharien et l'enregistrement d'un CD.

*Bal
Mus'Art*

7. L'Intérêt général

Carnet de Bals est en attente de la réponse sur la reconnaissance d'intérêt général, qui devrait se confirmer durant l'été.

La reconnaissance d'intérêt général, dont sont garants les services fiscaux, se base sur l'examen de trois critères principaux :

- la nature des activités et le public qu'elles touchent
- la confirmation d'une gestion désintéressée et républicaine de l'association
- l'assurance que les bénévoles présents au sein même de l'association ne retirent aucun avantage direct ou indirect de leurs fonctions.

Cette reconnaissance est particulièrement importante pour renforcer la visibilité, la reconnaissance et la stabilité financière de Carnet de Bals, nous offrant ainsi la possibilité d'accéder au régime du mécénat.

8. La Journée du patrimoine

Comme chaque année, Carnet de Bals est invitée à animer la Journée du patrimoine au château de Breteuil. Cette année, cette journée a lieu le dimanche 16 septembre et aura pour thème « Bal à la cour de Napoléon III ».



9. Le Grand Bal d'Hiver

Le Grand Bal d'Hiver aura lieu au château de Champlâtreux le samedi 11 novembre 2012.

Le thème sera « 1866 – La Vie parisienne »



10. Le Bal du nouvel An

Pour la première fois depuis longtemps, Carnet de Bals organisera cette année un Bal de Nouvel An au château de Breteuil, sur le thème « les 7 Péchés capitaux »



11. Le Grand Bal de Pâques

Pour des raisons de calendrier, le Grand Bal de Pâques se transformera cette année en Bal de Carême Prenant « 1820 », le samedi 16 février 2012, au château de Vincennes.



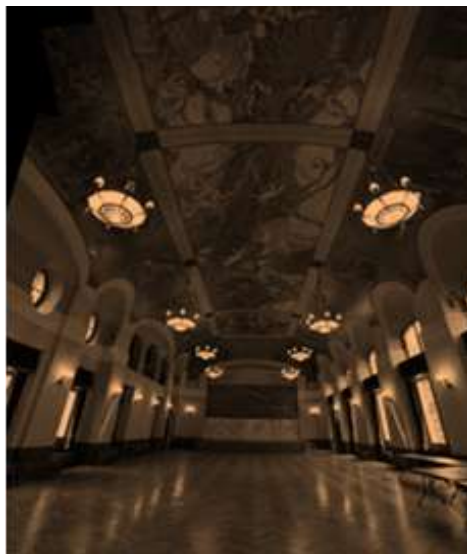
12. Le Grand Bal de Printemps

Le Bal de Printemps aura lieu cette année à l'étranger pour une semaine en Sicile afin de revivre le Bal du Guépard en 1861 du 8 au 12 mai 2013 !



13. Organisation d'un spectacle et concours

Enfin, le conseil d'administration travaillera toute l'année afin d'organiser un concours-spectacle en fin de saison 2012-2013...



IX. Election du nouveau conseil d'administration

Les 123 présents ou représentés lors de l'assemblée générale se sont exprimés par vote à bulletin secret. Selon nos statuts, au moins la moitié des voix est nécessaire pour être élu au conseil. Tous les candidats ont au moins obtenu la majorité et sont élus :

- Francis Arkwright	118 voix
- Eric Burté	121 voix
- Arnaud Degioanni	118 voix
- Alexandre Emard	120 voix
- Mike Gilavert	113 voix
- Michel Girerd-Potin	109 voix
- Annick Guezenc	110 voix
- Danièle Pagny	121 voix
- Céline Perron d'Arc	123 voix
- Elisabeth Rousselet	122 voix
- Clémence Troesch	115 voix

Les membres du conseil d'administration sortant ayant été reconduits, les projets de la saison 2012-2013 seront ceux présentés dans leur programme.

X. Election du bureau au sein du conseil d'administration

Traditionnellement, le 1^{er} conseil d'administration a lieu dès les résultats des élections de l'assemblée générale afin d'élire le bureau.

Le conseil d'administration nouvellement élu vote à l'unanimité le bureau suivant :

- Président : Arnaud Degioanni
- Secrétaire administrative : Clémence Troesch
- Secrétaire de danse : Céline Perron d'Arc
- Trésorier : Eric Burté.

L'assemblée générale 2012 est alors levée par le président et un bal a suivi.

Président

Secrétaire

Trésorier